

**FONDS DE DOTATION
LES AILES DEPLOYEES**

**31, rue de Liège
75008 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} DECEMBRE 2022 AU 31 DECEMBRE 2023

FONDS DE DOTATION LES AILES DDEPLOYEES

31, rue de Liège
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} DECEMBRE 2022 AU 31 DECEMBRE 2023

Aux Membres du Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation « LES AILES DEPLOYEES » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité adressé aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

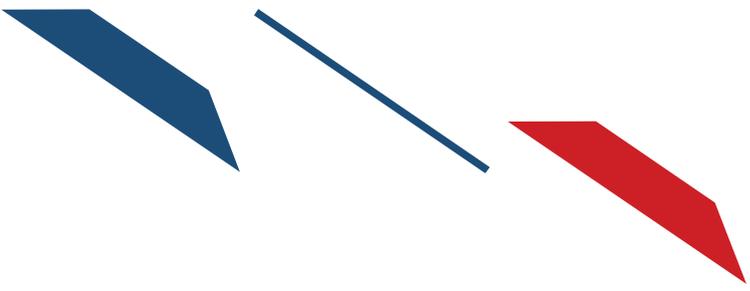
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jégard Paris
Représenté par,

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Catherine SAGE
(c.sage@jegardcreatis.com)
Date : 18/06/2024 13:35:11
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par email
: 628600

Catherine SAGE
Associée



COMPTES ANNUELS



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires			
Droit au bail			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains	1 451 909		1 451 909
Constructions	8 430 484	186 319	8 244 165
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées aux participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total I	9 882 393	186 319	9 696 074
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances usagers et comptes rattachés	138 197		138 197
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances			
Autres postes de l'actif circulant			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	181 850		181 850
Charges constatées d'avance			
Total II	320 047		320 047
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			
Primes de remboursement des emprunts (IV)			
Ecarts de conversion - Actif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	10 202 440	186 319	10 016 121

Bilan passif

	au 31/12/2023
FONDS PROPRES	
Fonds propres sans droit de reprise	
Première situation nette établie	
Fonds statutaires	
Dotations non consommables	5 653 000
Autres fonds propres	
Fonds propres avec droit de reprise	
Fonds statutaires	
Autres fonds propres	
Ecarts de réévaluation	
Réserves	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves pour projets de l'entité	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Excédent ou déficit de l'exercice	-91 855
Situation nette (sous-total)	5 561 145
Fonds propres consommables	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Droits des propriétaires (Commodat)	
Total I	5 561 145
FONDS REPORTEES ET DEDIES	
Fonds reportés liés aux legs ou donations	
Fonds dédiés	
Total II	
PROVISIONS	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Total III	
DETTES	
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 108 805
Emprunts et dettes financières diverses	49 157
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	6 984
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 006
Dettes des legs ou donations	
Dettes fiscales et sociales	2 187
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	7 198
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	262 639
Total IV	4 454 976
Ecarts de conversion passif (V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	10 016 121

Bilan passif

	31/12/2023
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 996 552
Dont à moins d'un an (a)	451 440
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Cotisations	
Ventes de biens et de services	
Ventes de biens	
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	
Ventes de prestations de services	278 440
<i>Dont parrainages</i>	
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
Ressources liées à la générosité du public	
<i>Dont Dons manuels</i>	
<i>Dont Mécénats</i>	
<i>Dont Legs, donations et assurances-vie</i>	
Contributions financières	
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	
Utilisation des fonds dédiés	
Autres produits	2 652
Total I	281 092
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	
Variation des stocks	
Autres achats et charges externes	55 764
Aides financières	
Impôts, taxes et versements assimilés	5 534
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	186 319
Dotations aux provisions	
Reports en fonds dédiés	
Autres charges	
Total II	247 618
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	33 474
PRODUITS FINANCIERS	
De participation	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total III	
CHARGES FINANCIERES	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées	123 142
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total IV	123 142
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-123 142

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-89 668
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Total V	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total VI	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	
Participation des salariés aux résultats (VII)	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 187
Total des produits (I+III+V)	281 092
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	372 947
EXCEDENT OU DEFICIT	-91 855
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	
Total	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature	
Mises à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	
Total	

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entité : FONDS DE DOTATION LES AILES DEPLOYEES

Annexe au bilan avant répartition du 1^{er} exercice du fonds de dotation clos le 31/12/2023, dont le total bilan est de 10 016 121 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 91 855 euros. L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/12/2022 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Le fonds a pour objet de recevoir, acquérir, céder et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature et, en particulier des immeubles, afin de développer ou favoriser, directement ou indirectement, tout projet ou toute action d'intérêt général dans le domaine sanitaire, médico-social, social, éducatif ou familial.

Le fonds de dotation Les AILES DEPLOYEES a notamment pour objectif d'apporter à l'Association Les AILES DEPLOYEES des moyens lui permettant d'accomplir son objet et de développer ses activités.

Le fonds de dotation LES AILES DEPLOYEES pourra se transformer en Fondation Reconnue d'Utilité Publique, sans dissolution ni liquidation, dans le cadre d'une procédure de reconnaissance d'utilité publique diligentée auprès du ministère de l'Intérieur et du Conseil d'Etat.

Pour accomplir son objet, le fond de dotation LES AILES DEPLOYEES se propose notamment de poursuivre les moyens d'action suivants :

- Développer tout projet et toute action en lien avec son objet,
- Soutenir tout organisme d'intérêt général portant des initiatives se situant dans le prolongement de son objet ou poursuivant des buts similaires aux siens et en particulier l'association les AILES DEPLOYEES
- Mettre en place tout communication (revue, site internet, etc) visant à promouvoir son objet ;
- Organiser toutes opérations de mécénat, de produits-partage ou de soutien de toutes initiatives relevant de son objet.
- Engager une démarche philanthropique par tous moyens, auprès de tous partenaires, particuliers et entreprises et collecter, auprès de tous partenaires, particuliers et entreprises, des donations et legs ainsi que tous fonds nécessaires à la mise en œuvre de projets, notamment par voie d'appel à la générosité publique ;

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains		1 451 908		1 451 909
- Constructions sur sol propre		8 430 484		8 430 484
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		9 882 392		9 882 393
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		9 882 392		9 882 393

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		186 319		186 319
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		186 319		186 319
ACTIF IMMOBILISE		186 319		186 319

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 138 197 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	138 197	138 197	
Autres			
Charges constatées d'avance			
Total	138 197	138 197	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	138 197
Total	138 197

Notes sur le bilan

Fonds propres**Tableau de variation des fonds propres**

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise			5 653 000		5 653 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice				91 855	-91 855
Situation nette			5 653 000	91 855	5 561 145
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL			5 653 000	91 855	5 561 145

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 447 992 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 108 805	155 155	2 750 293	1 203 356
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	49 157	6 254		42 903
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 006	18 006		
Dettes fiscales et sociales	2 187	2 187		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 198	7 198		
Produits constatés d'avance	262 639	262 639		
Total	4 447 992	451 440	2 750 293	1 246 259
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 230 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	78 292			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVEN.	10 973
INT. COURUS SUR EMPRUNTS	6 254
Total	17 227

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT. AVANCE	262 639		
Total	262 639		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par marché géographique

	31/12/2023
France	278 440
TOTAL	278 440